

(N^o 160.)

SÉNAT DE BELGIQUE.

SÉANCE DU 4 AVRIL 1845.

Rapport de la Commission des Naturalisations sur la requête du sieur *Jean-Pierre Manderschmit*, préposé des Douanes de 1^{re} classe à Gheluwe (Flandre Occidentale).

(Voir le N^o 173 de la Chambre des Représentants.)

MESSIEURS,

Le demandeur, préposé de 1^{re} classe de douanes à Terhaud, commune de Gheluwe, est né à la Haye (Pays-Bas), le 28 octobre 1804. Il compte aujourd'hui plus de 13 années de service dans la douane belge. Il habite la Belgique depuis 1815.

Sa conduite politique et privée a toujours été irréprochable, il s'acquitte de ses fonctions à la satisfaction de ses chefs. Il sollicite la naturalisation ordinaire. Les renseignements recueillis sont de nature à lui accorder cette faveur.

Sa demande a été prise en considération par la Chambre des Représentants, à la majorité de 44 suffrages contre 4.

BONNÉ-MAES, Rapporteur.